

**Mesdames, Messieurs les Maires,  
Mesdames, Messieurs les Délégués,**

Riom, le 2 novembre 2020

Suite à l'allocution du Président de la République Emmanuel Macron, en date du 28 Octobre 2020, le Syndicat du Bois de l'Aumône vous informe des modalités d'organisation de ses services, valables jusqu'à nouvel ordre.

Pas de perturbations du service de collecte – les agents du SBA assurent la collecte de vos déchets

=> **La collecte des bacs** (ordures ménagères, emballages recyclables, déchets des professionnels et bio-déchets) s'effectuera normalement et sans changement, tant que les effectifs le permettront.

=> **Les déchetteries restent actuellement ouvertes** aux jours et heures habituels. Les sites sont, jusqu'à nouvel ordre, accessibles sans rendez-vous en semaine et sur rendez-vous le samedi uniquement.

Le port du masque y est obligatoire. Les usagers doivent se munir de leur carte d'accès et de leurs propres outils pour décharger leurs déchets (balais, pelles...). Les usagers doivent compléter leur attestation de déplacement, en cochant la case «Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public »

=> **L'accueil du SBA reste maintenu** mais les usagers doivent privilégier le courriel [conseiluser@sba63.fr](mailto:conseiluser@sba63.fr). L'accueil du public dans nos locaux se fera également aux jours et heures habituels. Le masque est obligatoire à l'intérieur des bâtiments. Le site internet est équipé d'un message d'information mis à jour chaque matin. Les usagers peuvent s'y renseigner. N'hésitez pas à relayer notre site internet [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr) sur vos différents supports, ainsi que nos pages Facebook ou Twitter.

=> **Le retrait des composteurs est maintenu** dans les mêmes conditions qu'auparavant. Les usagers remplissent leur attestation de déplacement en cochant la case «Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public »

**RAPPEL** : Pour des raisons sanitaires, il est rappelé que les mouchoirs en papier jetables, les masques, les gants potentiellement contaminés doivent être jetés dans la poubelle verte, dans des sacs bien fermés pour éviter toute contamination.

Merci pour votre soutien, compréhension et civisme à l'égard de nos agents. Nous mettons un point d'honneur à garantir et préserver la santé et la sécurité de nos usagers, ainsi que celles de nos agents.

Bien évidemment, nous ne manquerons pas de vous informer des évolutions qui pourraient s'opérer dans les jours à venir.